

INTRODUCTION

La Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems® s'adresse à toute personne désirant compléter sa formation musicale et pédagogique, comme développement personnel et/ou pour préparer et accompagner une activité de professeur de musique.

Le module D3 correspond à la 3^{ème} année de Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems®.

Nombre d'heures : - 90h de formation réparties dans l'année scolaire

- 12h d'évaluation
- 2h de bilan individuel
- 1 Séminaire international d'examen final de 12h + Session examens
- 1 Stage d'été de 20h (ou 1 Congrès International)

=> soit un total d'heures de 136h pour le module D3.

CALENDRIER 2018/2019

Week-end de formation 1 : 13-14 octobre 2018 / Lyon-FR

Week-end de formation 2 : 10-11 novembre 2018 / Lyon-FR

Week-end de formation 3 : 15-16 décembre 2018 / Lyon-FR

Week-end de formation 4 : 19-20 janvier 2019 / Lyon-FR

Week-end de formation 5 : 16-17 février 2019 / Lyon-FR

Week-end de formation 6 : 16-17 mars 2019 / Lyon-FR

Week-end de formation 7 : 13-14 avril 2019 / Lyon-FR

Week-end de formation 8 : 11-12 mai 2019 / Lyon-FR

Examens écrits : 15-16 juin 2019 / Lyon-FR

Séminaire d'été : 13-14 juillet 2019 / Espagne (*ville d'accueil – en cours de décision*)

Examens oraux : 15-16-17 juillet 2019 / Espagne (*ville d'accueil – en cours de décision*)

Stage d'été : du 18 au 21 juillet 2019 / Espagne (*ville d'accueil – en cours de décision*)

LIEU(X)

Week-ends de formation + Examens écrits : École de Musique Ryméa / 46 rue Bugeaud – 69006 Lyon

Séminaire d'été + Examens oraux + Stage d'été : Espagne - décision en cours pour le lieu d'accueil

HORAIRES TYPES DES WEEK-ENDS DE FORMATION (11,25h/week-end)

Samedi : 16h-21h15 (4,75 heures de cours)

Dimanche : 9h-12h15 et 13h15-17h (6,5 heures de cours)

FORMATEURS

Équipe didactique de la Fédération Internationale Willems® sous la responsabilité de Béatrice CHAPUIS-WESTPHAL – *Diplômée didactique Willems®*, Responsable des formations de la FIW – et de Christophe LAZERGES – *Diplômé didactique Willems®*, Responsable du Comité Artistique et Pédagogique de la FIW et Directeur de l'École de Musique Ryméa-Lyon 6^{ème} –

PARTICIPATION AUX FRAIS PÉDAGOGIQUES (hors transport, hébergement et repas)

Frais pédagogiques (examens et stage d'été inclus) :

=> 1 645€ (2 139€ si prise en charge par un OPCA)

ou

=> 1 845€ si admission à l'oral.

Les 200€ supplémentaires correspondent aux frais du séminaire international d'examen final, phase préparatoire avant les examens oraux (2 339€ si prise en charge par un OPCA).

- Le règlement peut-être effectué en plusieurs fois (10 maximum d'octobre 2018 à juillet 2019).
- Pour les prises en charge OPCA (Afdas, Uniformation, etc.), contacter le secrétariat pour la constitution du dossier.
- Les étudiants exerçant dans les écoles adhérentes à la FIW en tant que membres associés bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.

FRAIS DE GESTION ET COTISATION

À toute inscription s'ajoutent 50€ de frais de gestion et 20€ de cotisation annuelle à la FIW (15€ pour les étudiants sur présentation d'un justificatif).

CONDITIONS D'ANNULATION

- En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursé après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident (sur présentation de justificatif).
- Dans le cas contraire, 1/3 du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante ne pourra pas être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (formations, stages, congrès...).
- Dans les deux cas, les frais de gestion et la cotisation annuelle restent acquis à la FIW.

La Fédération Internationale Willems® est une association à but non lucratif. Les cours fonctionnent en auto-financement. Toute inscription est un engagement individuel pour une somme donnée. Chaque paiement contribue à l'équilibre de l'ensemble.

Fédération Internationale Willems®

Siège : 46 rue Bugeaud – 69006 LYON

Secrétariat : 43 rue des Hérideaux – 69008 LYON

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n° W691063767 / APE N°8559B / SIRET n° 327 237 566 000 77.

Organisme de formation n° 82 69 12 756 69. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Tél : + 33 (0)4 72 62 87 38

Mail : contact@fi-willems.org

Site : www.fi-willems.org

COÛT PRÉVISIONNEL DE LA FORMATION DIPLOMANTE SUR 3 ANS (au 1^{er} septembre 2018)

Tarifs pour une prise en charge personnelle (pour une prise en charge AFDAS, Uniformation ou autre OPCA, contacter le secrétariat) / Tarifs indicatifs soumis à de possibles ajustements au cours de la formation (un de ces trois modules comportera obligatoirement la participation à un congrès international occasionnant une majoration des tarifs pédagogiques indiqués) / Tarifs hors transport, hébergement et repas

1^{ère} année : module D1 – 107 heures – 1 355 €

- 80h de formation réparties sur l'année scolaire - 6h d'évaluation
- 1h de bilan individuel - 1 stage d'été de 20h

Coût : 1 285€ (frais pédagogiques) + 50€ (frais de gestion) + 20€ (adhésion FIW)

2^{ème} année : module D2 – 115 heures – 1 530 €

- 85h de formation réparties sur l'année scolaire - 8h d'évaluation
- 2h de bilan individuel - 1 stage d'été de 20h

Coût : 1 460€ (frais pédagogiques) + 50€ (frais de gestion) + 20€ (adhésion FIW)

3^{ème} année : module D3 – 124 heures – 1 715 € (136 heures-1 915 € si admissible à l'oral)

- 90h de formation réparties sur l'année scolaire - 12h d'évaluation
- 2h de bilan individuel - 1 stage d'été de 20h

Coût : 1 645€ (frais pédagogiques) + 50€ (frais de gestion) + 20€ (adhésion FIW)

- 1 séminaire international d'examen final sur 3 ou 4 jours + 1 session d'examens oraux

Coût total si admissibilité à l'oral : 1 715€ (module 3) + 200€ (séminaire international d'examen final sur 3 ou 4 jours + session d'examens oraux)